

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Nouvelle-Aquitaine
sur le projet de Parc Éolien du Tierfour
sur les communes de Champagné-Saint-Hilaire et Valence-en-Poitou (86)**

n° portail pétitionnaire : 004892/GUNENV

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur un projet de Parc Éolien du Tierfour à Champagné-Saint-Hilaire et Valence-en-Poitou (86), reçu le 6 août 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.